

Rappel:

Comme indiqué dans l'arrêté municipal du 08/10/2019, le désherbage des trottoirs et le long des habitations doit être effectué par les propriétaires ou les locataires.

Nous pouvons tous constater qu'il y a actuellement une forte repousse des mauvaises herbes. Si vous êtes concernés, **merci de faire le nécessaire.**



Info projets :

Dans le cadre de la rénovation énergétique et la prévention de la délinquance, nous avons sollicité l'octroi de subventions pour l'isolation thermique de l'école et la mise en place de caméras de surveillance sur la commune, malheureusement l'autorité compétente n'a pas donné une suite favorable à nos demandes. Nous représenterons ces dossiers l'année prochaine.



Tel : 01-64-03-16-27
mairie.mauperthis@wanadoo.fr
www.mairie-mauperthis.fr

Les brèves de Mauperthuis

N° 27 – Septembre 2021

Le mot du Maire

J'espère que vous avez pu profiter des mois d'été pour vous reposer et que vous êtes en pleine forme pour cette rentrée.

La rentrée scolaire s'est bien passée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle maîtresse à Mauperthuis, nous lui souhaitons une belle réussite.

Nous aimerions faire profiter d'une formation aux 1^{er} secours les habitants de la commune, formation que nous financerions.

Si vous êtes intéressés et souhaitez obtenir plus de renseignements, merci de contacter la mairie par téléphone ou mail.

D. CARLIER



Les associations de Saint Augustin et de Mauperthuis ont tenu leur forum le dimanche 05 septembre à la salle polyvalente de la commune.

Vous avez été nombreux à profiter de cette belle journée pour aller les rencontrer et peut être vous inscrire à l'une ou plusieurs des activités qu'elles proposent.

Le conseil municipal soutient ces associations qui permettent de créer du relationnel, de conviviales rencontres, des activités bénéfiques à tous ceux qui y participent et surtout elles font vivre nos villages.

Merci à tous les bénévoles de ces associations.



En vue de la restauration de notre Pyramide du XVIIIème siècle, classée monument historique depuis le 26 juillet 1988, des études géotechniques et géophysiques ont eu lieu au mois d'août et continuent en septembre.

Ces études (subventionnées) nous permettront d'avoir une vision précise des travaux qui seront à réaliser pour garantir la pérennité de l'édifice.

Dossier que nous instruisons en collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles et la direction départementale des bâtiments de France.

Aucune manifestation n'aura lieu cette année à l'occasion des journées du patrimoine mais celle-ci sera organisée en 2022